

Le Groupe Desjardins / Rapport annuel Assurances Générales / 1981



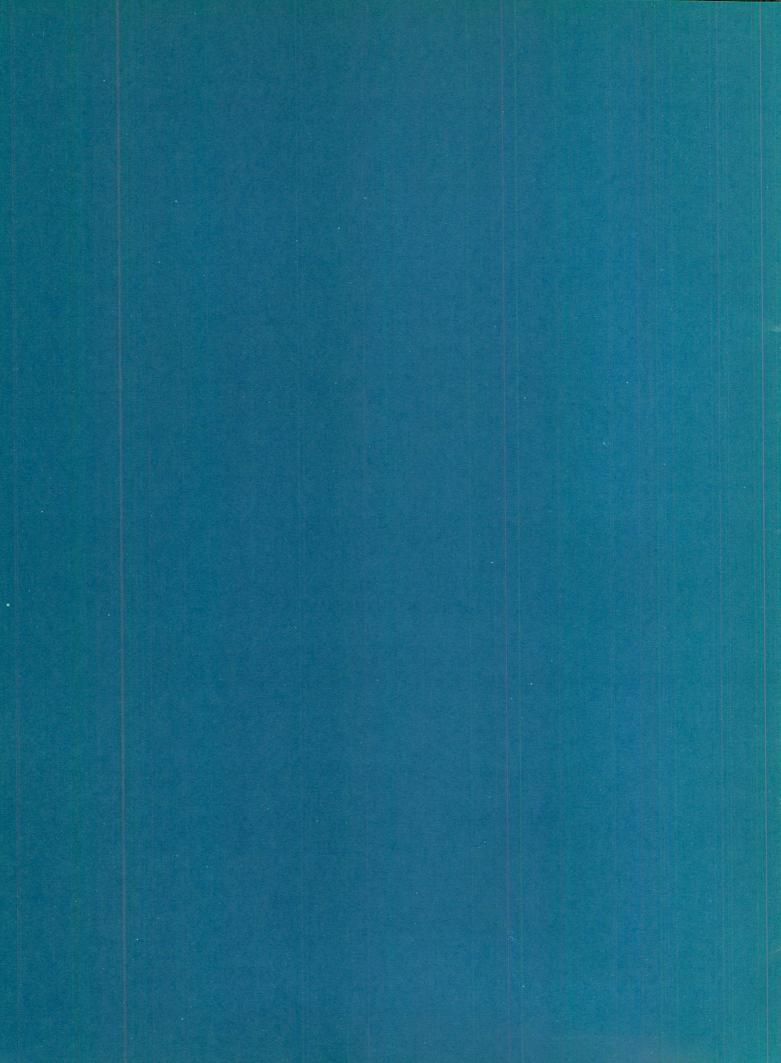


Table des matières



Communication	
Les administrateurs, le Comité de gestion et les directeurs	
Message de la direction	
États financiers	1
Notes complémentaires	1
Rapport des vérificateurs	1
Succursale et bureaux régionaux	2

Communication



Au cours de l'année 1981, la direction du Groupe Desjardins, Assurances générales a décidé de renforcer davantage la communication entre les employés et les différents niveaux de direction et d'encourager le travail en équipe.

Dans un premier temps, les cadres de l'entreprise ont eu l'occasion de participer à des sessions de sensibilisation sur le fonctionnement de la planification et budgétisation par objectifs. Ces exercices se sont concrétisés au cours de l'automne alors que tous les paliers de cadres ont présenté à la direction des objectifs qui leur semblaient prioritaires et le processus de budgétisation a été amorcé. Il est maintenant bien enclenché.

Par la suite, des rencontres pour améliorer la communication et le travail d'équipe ont eu lieu dans plusieurs services de production de l'entreprise. Les participants sont des employés de tous les niveaux hiérarchiques.

L'objectif de ces rencontres est d'apprendre aux personnes à mieux communiquer entre elles à partir d'un exercice de discussion basé sur les problèmes qui les intéressent et à tenter d'y trouver des solutions. Il n'est aucunement question lors de ces rencontres de discussion théorique sur la communication mais plutôt d'un exercice concret qui permet de communiquer.

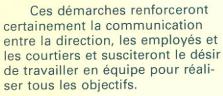
Ces rencontres se poursuivent afin de favoriser l'implantation de ce mode de gestion qui vise à inculquer chez les employés un esprit de défi tout en établissant un climat harmonieux.



D'autres efforts ont également été faits pour resserrer les liens entre le personnel du Groupe Desjardins, Assurances générales et les courtiers oeuvrant avec l'entreprise. Déjà des rencontres ont eu lieu pour encourager les intervenants à mieux se connaître et à échanger des commentaires et des idées sur une base plus personnelle.

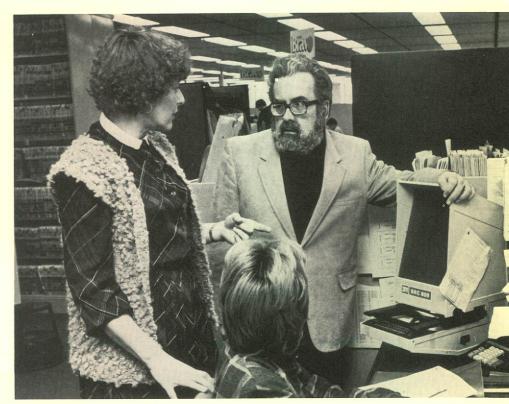












Les directeurs / Le Comité de / Les directeurs

- *M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c. Président et chef de la direction
- *M. J.-A. Roland Dion Président du conseil
- *M. Paul-Yvon LeSage 1er vice-président
- *M. Roger Desrosiers 2ième vice-président
- M. Léopold Auger
- M. Gilles Bouliane
- M. Jean-Marie Bourgeois
- M. John Lamy
- M. Claude Lépine
- M. Gérard Marotte
- M. Gérard-Yvan Martel
- M. Camille Montpetit
- M. Rosaire Raymond
- M. Léonard Robitaille
- * M. Albert Scallon
- M. Welley Vézina

- M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c. Président et chef de la direction
- M. Pierre Bornais, c.r. Vice-président exécutif
- M. Pierre Archambault, a.i.a.c. Vice-président assurances
- M. Yves Breton, m.b.a. Vice-président exploitation (division ouest)
- M. André Deschênes, b. adm. aff. Vice-président exploitation (division est)
- M. John Harbour, c.a. Vice-président finances

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

M. Michel Bédard
Vice-président cautionnement

- M. Jean Carbonneau
 Organisation et Informatique
- M. Jean Landry, c.a.
- M. André Lefebvre, m.b.a. *Marketing*
- M. Serge Lessard, b.a.a. Ressources humaines
- M. Marcel Pellerin, f.i.a.c. *Technique d'assurances*
- M. Jacques Pelletier, avocat Secrétaire
- M. André Racine, f.c.a.s., f.i.c.a *Actuariat*

Assurance des particuliers

- M. Raymond Bouillé (division est)
- M. Giles Doray, a.i.a.c. (division ouest)

Assurance des entreprises

- M. Pierre Michaud, f.i.a.c. (division est)
- M. Marcel Côté, a.i.a.c. (division ouest)

Exploitation

- M. André Plourde
- M. Réal Baron, f.i.a.c. (division quest)

Sinistres

M. Judes Hamel (division est)

M. Paul Désy (division ouest)

SUCCURSALE DE QUÉBEC

M. Paul Bouchard

^{*}Comité exécutif

Message de la direction





M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c.

Président et chef de la direction



M. Pierre Bornais, c.r. Vice-président exécutif

L'année 1981 s'est avérée, pour les assureurs i.a.r.d., beaucoup plus difficile que prévue. — Selon les premières indications, il semble que le produit financier n'épongera pas les pertes techniques au Canada. À ce rythme, bon nombre d'assureurs devront affecter leur équité.

Il n'est donc pas étonnant de constater que de plus en plus d'assureurs réclament un juste niveau des primes. Les augmentations de taux ont été lentes à venir et leur effet n'a pu se faire sentir de façon marquée au cours de l'année que nous venons de terminer.

La détermination d'une tarification adéquate par un assureur est sans doute le facteur qui a le plus d'influence sur ses résultats. Il s'agit pour lui de se doter d'un bon plan statistique, d'un service d'actuariat avisé et d'une équipe de gestionnaires réalistes. Mais pourquoi, alors, une industrie aussi importante accepte-t-elle autant d'encre rouge?

Message de la direction

Les données du problème doivent tenir compte d'une dimension additionnelle qui est le marché. Ce dernier est le reflet de l'offre et de la demande. En définitive, les prix sont surtout influencés par la concurrence dont les stratégies affectent le plus sérieusement les marges de profit et le développement des affaires.

Aussi longtemps que le niveau des pertes ne crée pas de panique chez les assureurs, les correctifs se font attendre. Il est vrai que, pour plusieurs raisons, les résultats des assureurs sont inégaux et leurs movens d'action sont proportionnellement variés face à une concurrence active. L'action de ceux qui connaissent le succès détermine en quelque sorte le moment, l'ampleur et la durée d'un cycle donné. Devant ces événements qui ont tendance à se répéter, il devient essentiel d'assurer une plus grande stabilité à nos opérations. Nous sommes résolument engagés dans cette voie.

Résultats financiers

Nos primes brutes souscrites de \$98,821,000 ont diminué par rapport à l'an dernier. Cependant, si nous tenons compte des mesures entreprises afin d'améliorer nos résultats, telle la cessation de nos affaires hors du Québec, nous constatons une légère augmentation sur le chiffre d'affaires de 1980. La concurrence a continué d'être féroce, malgré un besoin évident d'ajustement des primes en 1981. De là une croissance très faible. C'était, selon nous, la voie à suivre dans les circonstances.

Les sinistres et les frais de règlement, qui se chiffrent à \$54,979,000, indiquent une diminution par rapport à 1980 qu'il faut rapprocher de la réduction de notre volume-primes. En dépit d'une détérioration marquée des résultats primes/sinistres des assureurs canadiens, notre coefficient de pertes est demeuré sensiblement au même niveau.

L'expérience des assureurs souscrivant exclusivement au Québec indique un coefficient de pertes pour 1980 semblable au nôtre. Ceci nous porte à croire que les actions que nous avons prises ont eu un résultat positif.

En dépit d'un taux d'inflation de l'ordre de 12% et d'une diminution de notre volume-primes de 9% (ces facteurs cumulés exercent une pression à la hausse de 21% sur nos frais fixes), nos frais d'exploitation sont demeurés stables. Ceci démontre les efforts sérieux qui ont été faits pour maintenir nos coûts à un niveau raisonnable dans un contexte particulièrement exigeant.

Nos revenus de placements de l'ordre de \$6,891,000 ont connu une baisse importante sur l'année précédente, attribuable à la réduction de notre volume-primes et aux pertes encourues. Ces deux éléments ont affecté notre liquidité, nous obligeant à contracter, à certains moments, des emprunts dans une période où les taux d'intérêt étaient très élevés.

Notre perte nette se chiffre à \$6,383,000. Ce résultat, quoique très décevant, est conforme aux prévisions budgétaires que nous avions faites, et qui ont été transmises aux Fédérations au cours de l'année, lors de la demande de capitalisation.



La stabilisation dans nos résultats techniques, malgré la tendance contraire dans l'industrie, indique que l'intérêt particulier que nous avons apporté à la composition de notre portefeuille d'affaires a porté fruit; autrement, nous aurions connu aussi le développement négatif de l'industrie.

Administration

Capital-actions

Au cours de l'année, les caisses populaires ont souscrit au capital-actions du Groupe Desjardins, Assurances générales un montant de \$16,000,000 afin d'assurer une plus grande stabilité financière à l'entreprise et lui permettre de continuer à mieux desservir sa clientèle. Cette nouvelle capitalisation fait partie d'un plan global prévoyant la souscription de capital sur une période de deux ans et est en conformité avec les prévisions financières que nous avons déjà transmises.

Nouveau concept administratif

En vue d'une efficacité accrue et d'un meilleur contrôle de nos coûts, nous avons implanté le procédé administratif «planification et budgétisation par objectifs», également appelé «budget à base zéro».

Un plan d'action détaillé a été préparé pour l'année 1982. La mission, les objectifs généraux et les sous-objectifs de l'entreprise y sont précisés. Ce cadre général a donné l'opportunité à chaque service d'établir ses plans respectifs.

Cette toile de fond a permis aux cadres de l'entreprise de préparer deux plans importants, soit:

1. le plan marketing
2. les prévisions budgétaires basées sur des volumes de production précis et sur des mesures de rendement et d'efficacité.

La participation

Ce concept administratif favorise la participation de nos gestionnaires à l'établissement des objectifs, une décentralisation des responsabilités et un accroissement de l'intérêt de notre personnel. Le succès que nous en attendons demande la collaboration non équivoque de toute l'équipe. Nous l'avons sentie. Elle confirme une plus grande motivation à la suite de cette nouvelle approche, et pour bien la consolider, nous avons établi des mécanismes de communication à tous les niveaux de l'entreprise.

Les systèmes

La fusion de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada a rendu possible l'uniformisation de nos divers systèmes de production mécanisés ainsi que de nos procédures internes de travail. La mise en place d'un nouveau système en assurance habitation complète notre automatisation pour l'assurance des particuliers. Nous pourrons ainsi offrir un service plus rapide, de meilleure qualité et à un coût moindre.

Nouveaux produits

Nous avons présenté sur le marché deux produits nouveaux. soit le plan «Bravo» et «l'Abri du détaillant». Le premier, en assurance automobile, s'adresse à une clientèle particulière qui se voit offrir des conditions de tarification avantageuses si elle rencontre les normes d'admissibilité prévues. Le second est une assurance de type multirisque conçue spécialement pour ceux qui possèdent un commerce de détail. Ces deux produits répondent à un besoin du marché et nous permettront de mieux servir notre clientèle.

Message de la direction

Administrateurs

La décision que nous avons prise de cesser nos activités à l'extérieur du Québec a amené les administrateurs Gabriel Forest de Winnipeg, Jacques L'Heureux d'Ottawa et Lucien Maynard d'Edmonton à donner leur démission. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur précieuse collaboration. Ils occupaient leur fonction au Conseil de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada depuis les débuts.

Nous voulons aussi exprimer notre vive gratitude à Raymond Audet, 2ième vice-président, membre des Comités exécutif et de placements, qui a dû résigner ses fonctions pour assumer de nouvelles responsabilités au sein du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à John Lamy qui a été nommé administrateur. Nous aimerions souligner la contribution importante apportée par notre personnel au cours de l'année qui vient de se terminer. Il a su répondre positivement aux changements qui ont été implantés. La compréhension et la collaboration manifestées permettent d'entrevoir le succès à court terme. Nous réitérons notre appréciation à nos courtiers et aux caisses populaires et d'économie qui nous ont accordé leur support en 1981.

Conrad LeBlanc

Président et chef de la

direction

Pierre Bornais

Vice-président exécutif

États financiers consolidés

au 31 décembre 1981



Bilan consolidé

au 31 décembre 1981

Actif	En milliers o	de dollars 1980
Placements et liquidités (note 3)		
Obligations, au coût amorti Actions, à la valeur au marché Prêts hypothécaires, au coût Dépôts à terme et encaisse	\$ 65,373 5,692 3,828 8,235	70,734 9,496 5,902
	83,128	86,132
Montants à recevoir		
Courtiers Réassureurs	11,324 1,822	12,306 3,981
Compagnies réassurées Intérêts courus sur placements	58 1,825	1,790
Impôts sur le revenu et taxes	936	638
Autres	252 16,217	324 19,040
	10,217	19,040
Dépôts dans des compagnies réassurées	348	495
Frais d'acquisition de primes reportés	6,240	6,978
Immobilisations, au coût amorti	2,587	2,735
Frais reportés (note 4)	330	634
Avantage fiscal	11,336	4,483
Autres postes	242	122
	\$ 120,428	120,619

Pour le conseil,

Conrad Leblanc
J. A. Roland Dion
Administrateurs



Passif	En milliers o	le dollars
Provisions		
Primes non acquises Sinistres en voie de règlement	\$ 30,678 52,954	32,769 54,679
	83,632	87,448
Montants à payer		
Dettes bancaires Courtiers Réassureurs Compagnies réassurées Autres	624 731 407 21 2,792	5,966 746 153 27 2,966
	4,575	9,858
Dépôts des réassureurs	3,507	3,475
	91,714	100,781
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 5)	25,548	9,887
Surplus d'apport (note 6)	6,401	6,086
	31,949	15,973
Surplus réservés consolidés		1,651
Bénéfices non répartis (déficit) consolidés	(2,101)	2,631
Réserve pour placements	(1,134)	(417)
	(3,235)	3,865
	\$ 120,428	120,619

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Surplus réservés consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1981

	En milliers de 1981	dollars 1980
Solde au début	\$ 1,651	1,366
Virement des (aux) bénéfices non répartis consolidés	(1,651)	285
Solde à la fin	\$ —	1,651

Bénéfices non répartis (déficit) consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1981

	En milliers de 1981	dollars
Solde au début	\$ 2,631	8,311
Perte nette	6,383	4,913
	(3,752)	3,398
Intérêts sur contributions des caisses populaires		482
	(3,752)	2,916
Virement des (aux) surplus réservés consolidés	1,651	(285)
Solde à la fin	\$(2,101)	2,631

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1981

	En milliers o	de dollars 1980
Primes brutes souscrites	\$ 98,821	112,789
Primes nettes acquises	\$ 65,760	78,634
Sinistres et frais de règlement nets	54,979	64,544
BÉNÉFICE BRUT	10,781	14,090
Frais d'exploitation nets	30,908	33,602
PERTE sur opérations d'assurances	20,127	19,512
Revenus de placements	6,891	8,525
PERTE avant impôts sur le revenu	13,236	10,987
Récupération des impôts reportés et avantage fiscal	6,853	6,074
PERTE NETTE	\$ 6,383	4,913

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

au 31 décembre 1981

1- Regroupement d'entreprises

La Loi concernant La Société d'Assurance des Caisses Populaires et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, sanctionnée le 19 décembre 1980 avec date d'entrée en vigueur le 1er janvier 1981, comporte entre autres les stipulations suivantes:

Transformation de La Société d'Assurance des Caisses Populaires (La Société) en une compagnie à capital-actions comportant 6,500,000 actions autorisées d'une valeur nominale de \$1 chacune et émission de 6,024,368 actions entièrement payées aux membres souscripteurs.

Transformation de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada (La Sécurité) en une compagnie régie par les dispositions de la Loi sur les assurances du Québec. Fusion des deux compagnies précitées:

Le regroupement des compagnies est comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. En échange des actions qu'ils détenaient, les actionnaires des compagnies constituantes ont reçu, dans le cadre du regroupement, le nombre suivant d'actions ordinaires d'une valeur nominale de \$1 chacune:

La Société	8,478,898
La Sécurité	1,407,970
	9 886 868

L'actif net apporté par chacune des compagnies constituantes se répartit comme suit:

La Société

Actif Passif	\$ 85,043,000 71,463,000
Avoir des actionnaires	\$ 13,580,000
La Sécurité	
Actif Passif	37,548,000 31,290,000
Avoir des actionnaires	6,258,000
Total	
Actif Passif	122,591,000 102,753,000
Avoir des actionnaires	19,838,000



2- Énoncé des pratiques comptables

Principe de consolidation:

Ces états financiers regroupent les comptes de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada filiale en propriété exclusive.

Frais d'acquisition de primes reportés:

Ces frais comprennent les commissions aux courtiers, la taxe sur les primes et certains autres frais reliés directement à l'acquisition de primes, déduction faite de la contrepartie équivalente reçue des réassureurs. Ils sont reportés et amortis sur la durée des contrats et n'excèdent pas les primes non acquises, déduction faite du coût anticipé des sinistres sur les contrats d'assurances en vigueur à la fin de l'exercice.

Placements en actions:

Conformément à la Loi des assurances du Québec, les actions sont présentées à la valeur au marché. Le gain ou la perte entre la valeur au marché et le coût doit être amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, la différence étant inscrite à «Réserve pour placements».

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants:

Pavage Immeuble Mobilier et agencement Améliorations locatives Système téléphonique Amortissement dégressif au taux de 8%
Amortissement dégressif au taux de 5%
Amortissement dégressif au taux de 20%
Amortissement linéaire sur la durée du bail
Amortissement linéaire sur 14 ans

Provision pour sinistres en voie de règlement:

Cette provision est basée sur une estimation du coût des sinistres et des frais internes et externes. De plus, elle est majorée d'une somme suffisante pour tenir compte des sinistres survenus avant la fin de l'exercice mais qui ne sont pas rapportés à la compagnie à cette même date et elle exclut tout recouvrement anticipé du coût d'un sinistre déjà réglé. Un tel recouvrement est imputé aux résultats lors de l'encaissement.

Impôts sur le revenu:

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts.

Surplus réservés consolidés:

Les lois des assurances et les règlements y afférents exigent le réajustement de certains postes de l'actif et du passif.

Le total des ajustements à pourvoir par une appropriation des bénéfices non répartis consolidés serait de \$2,238,000 au 31 décembre 1981.

3- Placements et liquidités

La valeur du marché des placements suivants s'établit comme suit:

	En milliers de dollars	
	1981	1980
Obligations	\$ 51,320	61,048
Hypothèques	3,397	5,469

Des obligations pour un montant de \$6,769,000 sont déposées en cautionnement des dettes bancaires et auprès du surintendant des assurances.

4- Frais reportés

Les frais reportés représentent l'accumulation des coûts de développement de logiciels au 31 décembre 1980. Ces coûts sont amortis sur une période de trois ans jusqu'en 1982. L'amortissement de l'exercice est de \$304,000 (\$234,000 en 1980).

Notes complémentaires

au 31 décembre 1981

5-Capital-actions

	En milliers d	e dollars 1980
Autorisé:		
25,000,000 actions privilégiées, non participantes, dividende préférentiel non cumulatif, rachetables à la valeur nominale de \$1 chacune		
75,000,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$1 chacune		
Émis et payé:		
15,531,200 actions privilégiées émises et payées comptant au cours de l'exercice	\$ 15,531	
10,017,323 actions ordinaires dont 130,455 ont été		
émises et payées comptant au cours de l'exercice	10,017	9,887
	\$ 25,548	9,887

6- Surplus d'apport

L'augmentation du surplus d'apport de \$315,000 provient de la prime à l'émission d'actions ordinaires.

7- Bénéfices non répartis (déficit) consolidés

Comme il est stipulé dans la Loi créant Le Groupe Desjardins, Assurances générales, les bénéfices non répartis de l'ancienne Société d'Assurance des Caisses Populaires au 31 décembre 1980 au montant de \$7,607,000 demeurent réservés jusqu'au 31 décembre 1985 au bénéfice des personnes qui étaient détentrices de polices d'assurances de cette Société au 31 décembre 1980. Cette somme peut être affectée par le résultat des primes souscrites antérieurement à la fusion.

8- Engagements contractuels

Les engagements en vertu de baux à long terme sont de \$5,453,000 jusqu'à leur échéance. Les loyers annuels minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1982	\$ 487,000
1983	375,000
1984	369,000
1985	312,000
1986	312,000

9- Opérations conclues avec des personnes apparentées

Le Groupe Desjardins, Assurances générales et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada sont des institutions du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et, dans le cours normal de leurs opérations, ont effectué des transactions avec les membres du M.C.P.E.D. et d'autres organisations commerciales régulières.

Des placements d'environ \$3,630,000 présentés au bilan au 31 décembre 1981 et des opérations bancaires font partie de ces transactions.

D'autres opérations de même nature ont engendré des revenus et dépenses tels que des primes d'assurances souscrites, des intérêts gagnés, des loyers et des dépenses d'informatique.

10- Chiffres comparatifs

Les chiffres de l'exercice précédent présentés pour fins de comparaison proviennent des états financiers cumulés au 31 décembre 1980 des deux sociétés fusionnées.

Le Groupe Desjardins / Rapport Assurances Générales / des vérificateurs



Aux actionnaires Le Groupe Desjardins, Assurances générales

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1981, ainsi que les états des résultats consolidés, des surplus réservés consolidés et des bénéfices non répartis (déficit) consolidés de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1981, ainsi que les résultats de son exploitation de l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Comptables agréés Québec Le 9 février 1982

Succursale et bureaux régionaux



Siège social du Groupe Desjardins, Assurances générales

100, route Trans-Canada est LÉVIS (Québec) G6V 6P9

Division ouest

1, Complexe Desjardins bureau 1722 MONTRÉAL (Québec) H5B 1B1

Division est

100, route Trans-Canada est LÉVIS (Québec) G6V 6P9

Succursale de Sainte-Foy 2600, boul. Laurier, 1er étage Case postale 10900 SAINTE-FOY (Québec) G1V 4L4 Bureau de service de Chicoutimi 475, rue Racine est, bureau 102 Case postale 65 CHICOUTIMI (Québec) G7H 1T5

Bureau de service de Hull 256, boul. St-Joseph, 2e étage HULL (Québec) J8Y 3X8

Bureau de service de Rimouski 92, 2e rue ouest RIMOUSKI (Québec) G5L 8B3

Bureau de service de Sherbrooke 2185, rue King ouest, bureau 102 SHERBROOKE (Québec) J1J 2G2

Bureau de service de Trois-Rivières 1240, rue Royale, bureau 418 TROIS-RIVIÈRES (Québec) G9A 4J2

Bureau de service de Noranda 138, rue Murdoch NORANDA (Québec) J9X 1E1



une institution du

mouvement des caisses populaires et d'économie desjardins

